

N° TG
DOSSI
ARRÊT
9ème C
SM/VB

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL

COUR D'APPEL

9ème chambre - JU - N

Arrêt prononcé publiquement, statuant à juge unique le 13 octobre 2021, par la 9ème chambre des appels correctionnels

Sur appel d'un jugement du tribunal correctionnel en date du 13 juillet 2020

PARTIES EN CAUSE DEVANT LA COUR :

Maître JOSSEAUME Rémy, avocat au barreau de PARIS

LE MINISTÈRE PUBLIC : Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de [redacted] appelant

PAR CES MOTIFS

LA COUR,

Statuant publiquement, par arrêt contradictoire, en matière correctionnelle et après en avoir délibéré conformément à la loi,

EN LA FORME

Fait droit à l'exception de nullité du jugement du tribunal correctionnel pour [redacted]

Annule le jugement du tribunal correctionnel en date du 13 juillet 2020,

L'appelant
n'établit qu'
Code de la

sera renvoyé des fins de la poursuite de ce chef.

Renvoie des fins de la poursuite du chef de défaut d'échange obligatoire du permis communautaire,